

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS ET DES
TRAVAUX PUBLICS

DECRET N° 84/791 du 7/08/84 /AD-
portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1983 des Ingénieurs
des cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Techniques.
(Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

- Vu la constitution du 8 juillet 1979;
- Vu la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- Vu le décret 60-90/FP du 3/3/60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
- Vu le décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- Vu le décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu le décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI;
- Vu le décret 65-170/FP du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;
- Vu le décret 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5/5/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- Vu le décret 79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- Vu le décret 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- Vu le décret 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérimaires des membres du Gouvernement;
- Vu le décret 83/320 du 3/5/83 portant nomination d'un membre du Conseil des Ministres;
- Vu les Procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire du 20 Janvier 1984;

D E C R E T E : ... / ...

ARTICLE 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1983 les Ingénieurs des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) dont les noms suivent:

Pour le 2ème échelon à 2 ans

- HYLLENDO-MASSOUEMA Dieudonné, DCUH Brazzaville
- NKODIA Gérard, RNTP Brazzaville
- KIYINDOU-NZO, DR/CUH Sibiti
- NGOMA Alexandre, Base Aérienne Brazzaville
- LEBOKOLO-MOUANGATONDO Thémey, DCUH Brazzaville

à 30 mois

- NDALLA Laurent, DCUH Brazzaville

Pour le 3ème échelon à 2 ans

- KOMBO Gilbert, CRETH Brazzaville
- IBRAHIM-MAMADOU, CRETH Brazzaville
- MAKOLOBONGO Maurice, SGI Brazzaville
- BOBIANGA Jean-Ignace, SGI Brazzaville
- MBAUCAUD Jean-Mathieu-Séraphin, RNTP Pointe-Noire
- ESSIE Germain, RNTP Brazzaville

à 30 mois

- KALA Etienne, SOPROGI Brazzaville
- GALA Véronique, SGI Brazzaville
- OBAMI Jules, SGE Brazzaville

Pour le 4ème échelon à 2 ans

- BABINDAMANA Maurice, Dépt. Economie Brazzaville
- DOMO Alphonse, CRETH Brazzaville
- GATSONO François, Stage France

à 30 mois

- TOUTOU-MATSANGA François, Mairie Pointe-Noire

Pour le 6ème échelon à 2 ans

- MINGUIEL Jean, Ministère TPCUH Brazzaville
- MABOUNGA Daniel, RNTP Brazzaville

... / ...

à 30 mois

- GALOISY Alphonse, DFP Brazzaville

Pour le 7ème échelon à 30 mois

- BAKOUMASSE Patrice, ASECNA Brazzaville

Pour le 8ème échelon à 2 ans

- DEMBA-NTELO Félix, CRETH Brazzaville

ARTICLE 2.- Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois(3) ans.

Pour le 3ème échelon

- NZINGOULA-MOULONGA Guillaume, SGE Brazzaville

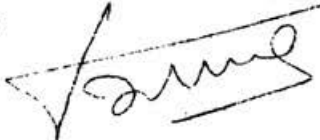
- PEPA Antoine, Barrage Hydr. Electrique Mouyondzi

Pour le 4ème échelon

- BANDZA Gabriel, SONACO Brazzaville.

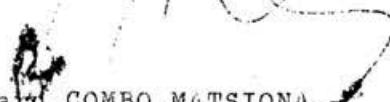
ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement
Le Ministre des Travaux Publics
de la Construction de l'Urbanisme
et de l'Habitat

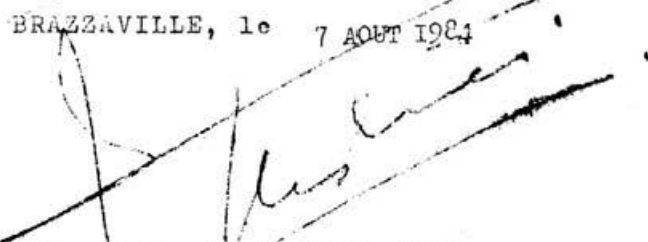


Lt. Colonel Benoît MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-

BRAZZAVILLE, le 7 AOÛT 1984


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS:

- JORPC	1	- SGCM/BC	3
- MTPCUH	2	- DFP	2
- DGB	2	- DCF	2
- DG/RNTP	50	- DCUH	2
- Base Aérienne	2	- CRETH	2
- SGI	2	- SOPROGI	2
- SGE	2	- Dépt. Economie	2
- Mairie Pointe-Noire	2	- SONACO	2
- Barrage Hydro/Electr. Mouyondzi ..	2	- ASECNA	2
- Dossiers	81	- Intéressés	27